

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Subvention de fonctionnement

ANNEE 2022

PREAMBULE

La politique associative municipale repose sur la volonté forte des élus d'établir un véritable partenariat avec les associations. La municipalité de La Chevrolière affirme le rôle important tenu par les associations dans la vie de la commune et les accompagne notamment par des subventions. Leur volume global est déterminé par le budget voté chaque année par le Conseil municipal.

Il paraît important de rappeler les principes de base pour l'attribution d'une subvention :

- **Une subvention n'est pas un dû.** Elle n'est donc pas automatiquement reconductible d'une année sur l'autre. Il est de la responsabilité de l'association d'engager en temps voulu toutes les démarches nécessaires pour obtenir la (ou les) subvention(s). L'attribution des subventions reste à l'appréciation de la municipalité.
- Une subvention est établie au regard de **l'adéquation entre les objectifs de la politique municipale et ceux que se fixe l'association.**

La Commune soutient les associations du secteur sportif, du secteur de l'environnement, du secteur culturel et du secteur social, dans les domaines de l'insertion sociale, de la solidarité, de la santé, du logement et des familles.

La Commune propose plusieurs types de subventions :

- **Les subventions de fonctionnement**
- **Les subventions en nature** (Mise à disposition de locaux et/ou équipements sportifs, prêt de matériel...)
- **Les appels à projet « Emploi Sportif » et « Communication Durable »**
- **Les subventions exceptionnelles**

Ce dossier de demande de subvention de fonctionnement s'adresse exclusivement aux Associations Loi 1901.

En cas d'accord, la municipalité subventionnera l'association à hauteur de 5€ par adhérent chevrolin majeur, 15€ par adhérent chevrolin mineur et accordera une majoration en cas d'accueil d'une personne porteuse de handicap et nécessitant un accompagnement supplémentaire spécifique (4,5€ par heure).

Suite au travail mené avec les associations, les élus ont souhaité se donner les moyens d'accompagner davantage les associations qui en ont le plus besoin. Etant donné les difficultés rencontrées par les associations durant la crise sanitaire, les élus ont reporté à 2022 l'application du plafonnement de la subvention de fonctionnement à 50% si l'association bénéficie des économies nécessaires à son fonctionnement pendant une année.

Ce document est à envoyer dûment rempli (recto-verso) avec l'ensemble des pièces justificatives au plus tard le 13 février 2022, soit par mail à vieassociative@mairie-lachevroliere.fr soit par courrier à Mairie de La Chevrolière, 2, Place de l'Hôtel de Ville, 44118 La Chevrolière.

Pièces à joindre au dossier (tout dossier incomplet ne sera pas traité) – Merci de cocher les cases :

- le dernier Procès Verbal de l'Assemblée Générale (obligatoire)
- le calendrier des manifestations (obligatoire)
- les projets en cours (obligatoire)
- la liste des comptes (compte courant, livrets épargnes) (obligatoire)
- la liste des adhérents/licenciés/élèves chevrolins (obligatoire)
- les statuts de l'association (si non envoyés en 2021 ou changement depuis 2021)*
- un RIB ou un RIP (si changement depuis 2021)*
- les justificatifs en cas de demande de majoration « handicap »*

Pour les demandes de subvention liées à des projets spécifiques ou à l'emploi, merci de ne remplir que les dossiers correspondants accessibles sur le site internet de la mairie.

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation de la commune par la figuration du logo de la commune sur les documents de communication.

Nom de l'association*:

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

1-Identité

Adresse du siège social * :	
CP-Ville * :	
Tél :	Mail : @
N° SIRET * : _ _ _ _ _	
<i>Vous ne pouvez pas recevoir de subventions publiques sans ce numéro. Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur http://www.insee.fr)</i>	
N° RNA délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture * : W _ _ _ _ _	
Date de publication de la création au Journal Officiel * : _ _ _ _ _	

2- Identification des personnes

Coordonnées de la personne chargée du présent dossier (si différent(e) de la Présidente ou du Président)	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Mail : @
Fonction dans l'association* (Président, Secrétaire, Trésorier, autre...) :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Mail : @
Fonction dans l'association* (Président, Secrétaire, trésorier, autre...) :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Mail : @
Fonction dans l'association* (Président, Secrétaire, Trésorier, autre...) :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Mail : @

3-Rappel de l'activité de l'association* :

4- Renseignements concernant les adhérents :

Nombre total de licenciés/adhérents/bénéficiaires chevrolins de moins de 18 ans (fournir la liste) *
Nombre total de licenciés/adhérents/bénéficiaires chevrolins de plus de 18 ans (fournir la liste) *
Nombre total de licenciés/adhérents/bénéficiaires chevrolins porteurs de handicap et pour lesquels l'accompagnement nécessite une charge financière pour l'association (fournir un justificatif de la Maison Départementales des Personnes Handicapées(MDPH))
Nombre d'heures nécessitant l'accompagnement spécifique supplémentaire (fournir un justificatif de cette charge financière supplémentaire)h/semaine

Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée du dossier en Mairie :Réceptionné par

Dossier complet : OUI NON Pièce(s) manquante(s) :

Demande de précision/complément/document :

Date d'envoi de l'accusé de réception du dossier complet :Subvention demandée :

Subvention allouée :

5 – Tableaux financiers de votre association *

a) Dernier compte de résultat clos (N-1)– Clôture :/..../....

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Cotisations	
Autres charges externes et services extérieurs (locations, réparations, assurance...)		Subventions	
Rémunération du personnel		Ventes de produits ou de prestations	
Charges sociales		Autres recettes	
Autres charges		Produits financiers	
Charges financières		Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

b) Prévisionnel pour l'année N – Clôture :/..../....

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Cotisations	
Autres charges externes et services extérieurs (locations, réparations, assurance...)		Subventions	
Rémunération du personnel		Ventes de produits ou de prestations	
Charges sociales		Autres recettes	
Autres charges		Produits financiers	
Charges financières		Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Seules les rubriques vous concernant sont à remplir

Pour rappel, le budget prévisionnel d'une association doit être à l'équilibre et intégrer les subventions demandées.

L'association sollicite une subvention de :.....€

6 – Attestation sur l’honneur *

Je soussigné(e), (nom, prénom)

représentant(e) légal(e) de l’association

- certifie que l’association est régulièrement déclarée,
 - certifie que l’association est en règle au regard de l’ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
 - certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment l’ensemble des demandes de subvention introduites auprès d’autres financeurs publics ainsi que l’approbation du budget par les instances statutaires,
 - certifie avoir produit l’ensemble des comptes bancaires de l’association et leurs soldes.
- demande une subvention de €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l’association :

Nom du titulaire du compte

Banque ou centre

Domiciliation :

N° IBAN _____

BIC _____

Fait le : à

Signature :

** Réponse obligatoire*